



Action Recherche pour le Developpement
des Initiatives Locales

BP : 77

Tél : (223) 21 92 13 05

Email : ardil_tombouctou@yahoo.fr

RAPPORT D'ACTIVITES ANNUEL



2009

I. Présentation de l'ONG ARDIL

L'ONG Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales (ARDIL) a été créée selon l'accord cadre no 327 MAT/ CAB du 26 juin 1992, Avenant no 1554 du 4 août 1995.

Appuyer les initiatives locales des plus pauvres à travers la recherche et la mise en œuvre d'actions concrètes de développement pour une amélioration de la condition de vie des pauvres. ARDIL s'attaque à la marginalisation des couches pauvres par le travail que l'organisation réalise sur le terrain ensemble avec les vulnérables.

ARDIL ambitionne une société transformée où tous les membres ont des chances égales. Cela ne peut se faire sans mettre fin à l'extrême pauvreté, à la méconnaissance et à l'analphabétisme dans lesquelles vivent tant de groupes vulnérables.

II. N° Association signataire d'Accord cadre:

0139 / 000327 du 28 janvier 2008

III. Adresse de l'ONG :

Siège :
Téléphone : (223) 21 92 13 05
BP : 77 Tombouctou
Email : ardil_tombouctou@yahoo.fr
Quartier : Sareikaina, coté ouest de l'Hôpital
République du Mali

IV. Adresse des responsables

Abdel Hamid Maiga
Président
Téléphone (223) 66 98 25 81
Tombouctou Mali

Mahamane Elhadj Yattara
Coordinateur Exécutif
Téléphone (223) 73 02 2 84
Tombouctou Mali

I. INTRODUCTION

Pour la mise en œuvre de ses programmes, l'approche globale d'intervention de l'ONG ARDIL est basée essentiellement sur la participation et la responsabilisation de tous les acteurs ; Pour bannir l'esprit bénéficiaire, le partenariat constituera un socle pour les interventions de l'ONG. Le savoir faire local ainsi que les ressources des groupes cibles seront mis en valeur. Les interventions de ARDIL seront guidées par les trois principes fondamentaux suivants :

La synergie à travers laquelle ARDIL élargit l'impact de ses interventions en créant un lien fonctionnel entre les projets/ programmes et entre les différents intervenants D'autres axes de synergie potentiels à développer avec les acteurs pourraient concerner le partenariat avec les services techniques régionaux, les communes et les ONG en matière de transfert de compétence et de responsabilité en vue de garantir la durabilité des activités des projets.

La participation pour la prise en compte des besoins réels des communautés et assurer que ces interventions cadre avec les plans de développement des collectivités territoriales. ARDIL va privilégier la participation de tous les partenaires ; Il donnera l'occasion aux uns et aux autres d'apporter leur contribution aux résultats du programme.

La promotion du droit afin de minimiser la marginalisation des couches défavorisées (femmes, migrants, groupes vulnérables) pour leur accès aux résultats des projets et programmes. ARDIL créera un cadre de jouissance de droit pour les couches les plus marginalisées et vulnérables.

L'approche genre au sein des programmes se fera à travers une meilleure compréhension des écarts entre les couches favorisées et défavorisées et permettra avec les acteurs de trouver des réponse appropriées. ARDIL mettra les femmes au centre de ses approches en favorisant leur accessibilité aux terres et au crédit.

II. PROJETS/PROGRAMMES

GOVERNANCE DES ORGANISATIONS LOCALES POUR UN DEVELOPPEMENT EQUITABLE

(GOLDE)

CONTEXTE ET JUSTIFICATION	<p>L'étude de Sécurité des Conditions de Vie des Ménages (SCVM) menée par CARE dans la région révèle que les ménages dirigés par les femmes sont plus vulnérables que ceux par les hommes (90% contre 48%).</p> <p>Bien qu'au Mali la politique de santé confère désormais à des Associations de Santé Communautaires (ASACO) la responsabilité de gérer les questions de santé, la situation sanitaire décrite ci-dessus traduit une faible qualité des services et est conséquence de l'insuffisance de matériels et d'équipements médicaux, des faibles capacités du personnel technique, organisationnelle, financière et de gestion des ASACOs qui ont une faible compréhension des rôles qui leurs sont dévolus. A ce jour dans le septentrion Mali les ASACO et les fédérations de santé communautaire, les cadres de concertation mis en place sont inopérantes dans leur majorité du fait de la non maîtrise et de l'application des textes de base inhérents à la politique de santé et à la décentralisation.</p> <p>Sur le plan sanitaire et nutritionnel selon l'étude de vulnérabilité en 2005 (CFSVA), moins de 6% des villages de Tombouctou sont à moins de 30 minutes de marche d'un centre de santé. L'enquête de base sur la sécurité alimentaire et la nutrition (EBSN 2007) identifie Tombouctou parmi les régions les plus affectées par la malnutrition chronique (25%) et révèle que la prévalence de la cécité crépusculaire chez les femmes en âge de procréer est la plus élevée du pays avec 14% contre 6% au niveau national. Le niveau de supplémentation en fer des femmes enceintes est le plus faible avec 32% contre 50% au niveau national. Dans la région 47,5% des femmes enceintes n'utilisent aucun médicament pour se prévenir contre le paludisme et dans les ménages nomades 93% des mères ne filtrent ni ne font bouillir l'eau donnée aux enfants. Les enfants de 12 à 23 mois de la région sont les moins couverts par la vaccination (39,1% contre 64% au niveau national) ; Les études révèlent que 80,3% des mères à Tombouctou (38,2% au niveau national) ont donné à leur nouveau né un autre aliment avant le premier lait riche en colostrum.</p> <p>Dans le domaine de l'éducation les enquêtes EBSN 2007 révèlent qu'une part importante de l'éducation dans la région de Tombouctou est assurée par l'école coranique (31%). La région connaît les densités les plus faibles en matière d'infrastructures éducatives car seul 14% des villages disposent d'un centre d'alphabétisation fonctionnel contre 40% au niveau national. Ces liens entre sexe, niveau d'instruction, risques et vulnérabilités sont soutenus par des causes structurelles à différents niveaux.</p>
DESCRIPTION	<p>D'ici la fin du projet, 150 OCB et leurs fédérations assurent de façon concertée avec les autorités locales un accès équitable des populations marginalisées aux services sociaux de base dans 4 communes du cercle de Tombouctou</p> <p>La stratégie plus détaillée du projet est présentée ci-après et couvre :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le partenariat avec les acteurs du développement ;• La sélection des communes cibles et le renforcement des conseils communaux ;• L'identification, l'organisation et le renforcement des capacités des groupes marginalisés ;• La recherche d'alliances et le plaidoyer ;• La recherche action ;• La création d'un fonds de développement pour les plus vulnérables ;• Les synergies et collaborations.

IMPACTS	<p>L'intervention du PALUCP a permis d'améliorer la production par l'extension des surfaces cultivables par certains bénéficiaires : sur les 8 communes du cercle, 88 bénéficiaires ont étendu leur exploitation de 123ha. Les surfaces et le nombre varient d'une commune à l'autre pour diverses raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • améliorer la gestion des ressources mises a disposition et/ou générées a partir de l'intervention du programme • augmenter les revenus des populations tout en respectant l'option d'investissement en fonction des communes d'intervention • réduire la pauvreté
PARTENAIRES	Care Mali et 4 collectivités de Tombouctou.
BENEFICIAIRES	<p>150 OCB axées sur les prestations des services sociaux de base dont 60 APE et CGS, 14 Associations des Mères d'Elèves (AME), 12 ASACO et 2 FELASCOM, 12 conseils de jeunes et 50 groupements Epargne crédit des femmes (ouvrières agricoles et autres) dans les 12 communes ciblées.</p> <p>30 000 personnes (femmes, castes, nomades, ouvriers agropastoraux, enfants, jeunes, personnes vivant avec le VIH) de 6000 ménages identifiés parmi les groupes marginalisés et vulnérables bénéficieront directement des initiatives de prestation de service ciblées et exécutées par les OCB et les autorités locales. Environ 80000 personnes des 12</p>
LIEU	<p>4 communes dans le cercle de Tombouctou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tombouctou - Lafia - Alafia - Ber
DUREE	2008- 2011

PROGRAMME EMPOWERMENT DES FEMMES ET DES FILLES
(PEF)

<p>CONTEXTE ET JUSTIFICATION</p>	<p>Les plus importants problèmes et caractéristiques de la zone d'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un faible revenu familial : 72% de la population ont des revenus en dessous du seuil de pauvreté et 36% sont classés parmi les plus pauvres. - Un taux élevé de mortalité maternelle (577/100000) et infantile (238/1000). - Un faible taux de scolarisation (42% pour l'ensemble et 33% pour les filles) - Un accès inadéquat à l'eau potable pour l'usage domestique (entre 10 et 49 % pour la population rurale et 35% pour la population urbaine). <p>(- Les faibles capacités des nouvelles communes et des associations civiques locales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La migration et l'urbanisation d'une population de plus en plus jeune <p>En réponse a ces différentes contraintes, CARE en collaboration a conçu ce programme afin développer les capacités des principaux acteurs du développement à répondre aux besoins prioritaires des communautés les plus vulnérables et leur permettre de jouir de leurs droits fondamentaux tels que le droit à l'éducation, à la santé, à la participation à la vie de la commune, et à l'accès aux moyens de production.</p> <p>L'ONG ARDIL exécute les activités de renforcement des capacités du programme PAICOL dans 10 communes des cercles de Diré, Goundam, et Niafunké.</p>
<p>DESCRIPTION</p>	<p>Les grandes options stratégiques du Programme, basée sur cette vision concernent l'introduction de changements à trois principaux niveaux:</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Une gestion locale des moyens de production plus équitable, fondée sur la concertation et la négociation; ii) Une représentation effective des femmes et des filles au sein de la société civile et organes de gestion des collectivités territoriales aux niveaux commune, cercle et région, et pouvant aller au niveau national dans une démarche de plaidoyer touchant le cadre législatif; et iii) Des services plus efficaces rendus aux ménages ruraux les plus vulnérables (services sociaux étatiques ou non), qui seront en mesure de sécuriser durablement leurs systèmes de vie.
<p>IMPACTS</p>	<p>En termes d'effets et d'impacts obtenus il s'agit entre autres de certains d'appréciation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 10 communes ont un plan de développement qui prend en compte les besoins des ménages vulnérables • Une approche MJT appropriée au contexte socio-économique de la région et aux populations très vulnérables testée dans 20 villages est adoptée et généralisée. • Une analyse, des approches et activités adaptées aux ouvriers agropastoraux est généralisée. • 200 caisses MJT autogérées. • Un cadre d'échange et de participation est animé dans chaque commune <p>Au moins 3000 personnes des ménages vulnérables et 200 décideurs locaux sont formés sur la jouissance des droits fondamentaux et des devoirs</p> <p>Les investissements réalisés en 2007 se sont consolidés en 2008 : 45,97% du montant des investissements des dix communes, sont investis dans les zones nomade ; 18,84% du montant en faveur de ouvriers agro pastoraux et le reste a été investi dans les autres commune (santé, éducation, hydraulique ; décortiqueuses moulins pour femmes.)</p>
<p>PARTENAIRES</p>	<p>CARE- Mali/CARE Norvège/NORAD / Collectivités</p>
<p>BENEFICIAIRES</p>	<p>Femmes membres des groupements MJT : Pour un total de 7 529 femmes membres de 252 groupements MJT, 13,92% sont des chefs de ménage, 18,65% sont des ouvrières saisonnières, 5,71% sont à la fois chefs de ménage et ouvrières saisonnières, 1,17% sont des filles mères, 53,21% sont constitués par les autres femmes et 1,63% d'autres jeunes filles.</p>

	<p>Filles membres des organisations communautaires (OC) : au niveau de 72 organisation dont 38 constituées uniquement de filles et 34 mixtes, 23% sont des filles mères et 77,27 % sont les autres filles.</p> <p>Femmes appartenant à d'autres types d'organisations : au niveau de 263 organisations enquêtées et pour 8 133 femmes identifiées, 10,53% sont des chefs de ménage, 16,29% sont des ouvrières saisonnières, 5,96% sont à la fois chef de ménage et ouvrières saisonnières, 2,13% sont des filles mères et 59,93% constituent les autres femmes.</p> <p>Filles non membres des OC : au total 2 658 filles qui ne sont pas membres d'une organisation communautaire ont été identifiées.</p> <p>Femmes non organisées : sur un total de 2 778 femmes non membres d'aucune organisation, 82,97% sont dans la tranche d'âge de 15 à 49 ans et 17,03% ont 50 ans et plus.</p>
DUREE	2009 – 2015

PROGRAMME D'APPUI AUX COMMUNAUTES RURALES (ACR)



Remise des fonds destinés à l'achat de l'âne pour tracter la charrette de l'Association des femmes de Ibrika (le Maire Agaïrgo Ag Inalhad à la présidente des femmes de Ibrika 1)

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

De par sa vision, ACR travaille à la promotion et la conciliation des intérêts des différentes catégories socio-économiques des communautés locales, avec une attention particulière aux groupes marginalisés. Avant le démarrage d'actions dans une localité, et dans le souci de jouer le rôle de véritable interlocuteur entre la communauté de base et les différents acteurs de développement,

Ce projet vise à renforcer les capacités productives des communes et communautés dans la zone de couverture du projet. Il s'agit de 3 zones caractéristiques des situations du cercle de Goundam et d'une localité du Nord de Dire :

1. Le plateau de terre de barre fortement dégradé de la commune de Kondi, située à l'est de la commune de Goundam. Il s'agit des villages de Kondi et Fendoukaina. Les opportunités agricoles et extra- agricoles y sont précaires.
2. Le plateau de terre de barre moins dégradé de Kaneye ou potentialités agricoles et extra- agricoles favorables.
3. De la commune de Arham, où les communautés cherchent des niches économiques pour s'en sortir.

<p>DESCRIPTION</p>	<p>L'ONG espagnole Solidaridad Internacional Andalucía (SI-A) et l'ONG malienne Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales (ARDIL), vont mettre en œuvre un projet d'appui aux communes rurales de Tombouctou, en vue de renforcer les services sociaux basiques de trois communes rurales de cette région.</p> <p>Le projet ACR a pour but de contribuer au développement socio-économique des localités de la zone de couverture du projet. Le projet visera l'accompagnement des populations dans le processus de l'identification de leurs besoins ainsi que des moyens appropriés pour les satisfaire à partir de l'approche d'autopromotion participative. Ainsi dans l'optique du bien-être social et la gestion durable des ressources, le projet participera à l'identification des besoins prioritaires des différentes catégories socio-économiques des communautés locales surtout les plus démunies.</p> <p>Le projet comporte cinq (5) grands objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1- Appuyer la production vivrière ; 2- Appuyer la réalisation d'infrastructures socio communautaires ; 3- Appuyer les Activités Génératrices de Revenus (AGR) ; 4- Appuyer les formations techniques et en alphabétisation ; 5- Appuyer la micro finance rurale.
<p>IMPACTS</p>	<p>RE1. Les 3 coopératives agricoles de Kaneye, Kondi et Arma ont amélioré leur production de façon quantitative et qualitative.</p> <p>RE2. Les membres des comités de gestion des coopératives agricoles de Kaneye, Kondi et Arma ont été formés en gestion et administration pour contribuer à la durabilité de leur coopératives.</p> <p>RE3. Les femmes membres des associations d'Arham, de Kondi et de Kaneye ont amélioré leur capacité de génération de revenus et d'épargne.</p> <p>RE4. La population de Feindoukeina (commune de Kondi) a accès à l'eau potable.</p> <p>RE5. La population d'Arham et celle de son aire de santé disposent d'un centre de santé communautaire d'assistance sanitaire basique et d'assistance à l'accouchement.</p> <p>RE6. Les élèves du premier cycle de la commune de Kaneye ont des installations éducatives appropriées.</p>
<p>PARTENAIRES</p>	<p><u>Solidaridad Internacional Andalucía</u> Adresse: Rue Juan Antonio Cavestany nº 20A – 41018, Séville (Espagne) Tél. +34 954 540 634</p> <ul style="list-style-type: none"> - AACID (Gouvernement de l'Andalousie) - Diputación de Séville - Marie de Córdoba - Université de Séville
<p>BENEFICIAIRES</p>	<p>.Les coopératives agricoles de Ibrika 1 (commune de Kaneye), Arham et Fendounkaina (commune de Kondi 5 associations de femmes de Ibrika ;, 2 de Arham et 2 de Kondi Les populations de l'aire de santé de Arham, l'ASACO de Arham et les communautés de l'aire scolaire de Ibrika 1 Bénéficiaires indirects : les conseils communaux des 3 communes sus-citées</p>
<p>DUREE</p>	<p>14 mois</p>

**RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR UNE MOBILISATION DES
RESSOURCES FINANCIERES INTERNES A KIRCHAMBA**

<p>CONTEXTE ET JUSTIFICATION</p>	<p>Le besoin de professionnalisation des acteurs de la décentralisation au Mali en général et au niveau des collectivités territoriales est une réalité connue tous. Notre action s’inscrit dans le cadre global de lutte contre la pauvreté et pour la croissance.</p> <p>Le besoin du respect de la légalité dans le processus d’élaboration des budgets des collectivités en est une illustration.</p> <p>La non maîtrise de l’assiette fiscale est une réalité au niveau de l’ensemble des collectivités et la commune de Kirchamba ne fait pas exception à la règle. Le besoin de renforcement des capacités des différents acteurs communaux permettra sans nul doute de résoudre la faible capacité de mobilisation des ressources des collectivités.</p> <p>Comme dans la plupart des collectivités, les stratégies de mobilisation des impôts et taxes de la commune de Kirchamba, restent inadaptées et inappropriées.</p> <p>Aussi, le report d’année en année du contenu des budgets (couper - coller) sans aucune base, reste une préoccupation.</p> <p>Générer des revenus sûres et durables pour la collectivité va permettre à la collectivité d’améliorer son fonctionnement, de planifier des investissements, de s’acquitter de façon autonome et honorable de sa quote part en vue d’exiger la qualité de ses prestataires garantie de la durabilité des investissements.</p> <p>Cette action est pertinente car elle permet une plus grande mobilisation des subventions des partenaires. En effet l’action créera pour la commune une opportunité de générer des revenus, une assise économique, une disponibilité financière durable</p> <p>Elle permet d’améliorer le taux de réalisation de la commune et de le rendre plus performante.</p>
<p>DESCRIPTION</p>	<p>L’action s’inscrit dans le cadre de la vision globale de ARDIL d’accompagner les acteurs de la société civile, particulièrement les groupes vulnérables pour leur mieux être, pour leur créer un environnement favorable à leur épanouissement et à leur bien être tout court. Dans le contexte actuel de la décentralisation et pour une gouvernance réellement partagée, les acteurs des collectivités doivent être renforcés surtout dans le cadre de la mobilisation et de la gestion de leurs ressources financières internes. Celles-ci constituent le fondement de tout développement économique, social et culturel.</p> <p>Bien que l’inventaire de la matière imposable soit une étape légale et fondamentale du processus d’élaboration des budgets des collectivités, il n’en demeure pas moins que c’est un acte civique et citoyen. C’est le citoyen qui doit déclarer en toute conscience et en toute objectivité ce pourquoi il doit s’acquitter de son devoir de payer ses impôts et taxes vis-à-vis de la collectivité</p>

IMPACTS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Au moins deux matières imposables sont recensées ; 2. Les ménages imposables de la commune sont recensés 3. Les prévisions en ensemble impôts et taxes de la commune sont réalistes ; 4. Le taux de mobilisation des ressources financières progresse annuellement ; 5. Le conseil communal a délibéré sur les procédures d'inventaire de la matière imposable de la commune ; 6. La réalisation d'infrastructures sociales de base.
PARTENAIRES	ARIANE / UE – Commune de Kirchamba – Ardil
BENEFICIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les populations de la commune de Kirchamba dans le cercle de Diré ; ✓ Les organisations de la société civile ; ✓ Les élus communaux ; ✓ Les membres de la commission des finances ; ✓ Les agents communaux ;
DUREE	12 mois

PROJET PUIS POUR LA PAIX DE TOMBOUCTOU (PPT)



Jeunes bergers autour d'un point d'eau

<p>OBJECTIFS</p>	<p>L'objectif global est : «Contribuer à assurer une stabilité sociale et de meilleures conditions de vie aux ménages pastoraux mobiles et agro éleveurs sédentaires de huit communes de la région de Tombouctou à travers une gestion rationnelle des ressources pastorales.»</p> <p>L'atteinte de cet objectif global est soutenu par l'objectif spécifique suivant : « Assurer l'accès équitable et durable de 2 500 ménages pauvres et marginalisés des cercles de Goundam et Tombouctou à l'eau et aux pâturages à travers des interventions concertées des principaux acteurs du développement local. »</p>
<p>CONTEXTE ET JUSTIFICATION</p>	<p>Avec 497 926 km² soit 40% du territoire national, Tombouctou est la plus vaste région du Mali. Sa population composée par différents groupes ethniques sédentaires et nomades pourrait atteindre 600.000 en 2008. Environ 20 % de la population adoptent un mode de vie pastorale qui est caractérisé par un élevage extensif axé sur le nomadisme comme technique de production en fonction des espèces de bétail et de la variabilité saisonnière des ressources pastorales (eau et pâturages). Les ressources en eau et les terres qu'elles régissent (terres agricoles, pâturages) subissent les plus fortes pressions. La transhumance désordonnée et déséquilibrée entraîne les conflits fonciers et le surpâturage.</p> <p>. Les populations contactées ont identifié les causes structurelles suivantes contribuant à ce déséquilibre socio économique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible capacité de l'administration décentralisée et services techniques à développer et exécuter des stratégies efficaces de gestion durable et équitable des ressources naturelles. ➤ Analyse peu approfondie de la situation de plus en plus inquiétante et complexe des éleveurs mobiles dans un système pastoral longuement négligé par les acteurs de développement tournés vers les agriculteurs sédentaires. ➤ Réformes agraires non réussies et des textes de lois parfois contradictoires favorisant l'extension des cultures avec comme corollaire l'obstruction des couloirs de passage

	<p>des animaux.</p> <p>➤ Fragmentation de la société civile suite à la perturbation du tissu socio politique par les crises naturelles (sécheresses) et les conflits armés occasionnant des déplacements massifs de population</p> <p>PPT, conçu pour appuyer les populations sédentaires et nomades à mettre en place un mécanisme de gestion concertée et décentralisée des ressources les plus stratégiques (puits, lacs, pâturages),</p>
DESCRIPTION	Les actions que proposent CARE et ses partenaires ARDIL et CAID dans la zone pastorale des cercles de Goundam et Tombouctou visent à réhabiliter le système pastoral sur la base des mécanismes traditionnels tout en mettant en avant les responsabilités des institutions de l'administration locale et de la société civil
IMPACTS	<p>1 Pour les 2.500 ménages vulnérables des éleveurs mobiles (env. 16.000 personnes) ciblés par PPT : - Une meilleure disponibilité et utilisation de l'eau et des pâturages dans la zone pastorale - Renforcement du pouvoir au sein d'une société civile rurale mieux structurée</p> <p>2) Pour les bénéficiaires finaux – la population des 8 communes ciblées Une gestion équitable et efficace des ressources naturelles et des conflits.</p> <p>3 Le renforcement de s capacités techniques et de gestion des groupes cibles et/ou du/des partenaire(s) local (aux) :</p>
PARTENAIRES	CARE- Mali - ARDIL - UNION EUROPEENNE
BENEFICIAIRES	Les éleveurs nomades vulnérables (2 500 ménages = env. 14 000 personnes) dont particulièrement les femmes (2.500) et des jeunes éleveurs et bergers (100) ; les dirigeants des 50 organisations (OCB) des utilisateurs des ressources pastorales, des jeunes et des femmes.
DUREE	3 ans

III. Difficultés

Comme toutes les structures nationales, ARDIL au cours de l'année 2009 a traversé plusieurs crises liées elles-mêmes à celles qui ont ébranlé le monde entier. La rareté des partenaires financiers en opposition aux besoins énormes et divers des populations mérite qu'une grande réflexion soit engagée par tous les acteurs.

Aucune guerre stérile entre les différents acteurs, qui plus que complémentaires sont contraints de travailler ensemble pour l'atteinte des objectifs du millénaire (OMD).

IV. Perspectives 2010

L'année 2010 est une année importante dans le développement et l'ancrage de nouveaux programmes.

ARDIL se propose de renforcer les programmes en cours mais aussi de contribuer par toutes les stratégies pour une adaptation au changement climatique. Une stratégie à laquelle ARDIL est entrain de réfléchir est l'utilisation du solaire et du vent notamment dans les centres de santé communautaires, les mairies et dans l'exploitation agricole.

La valorisation de la stratégie globale d'intervention est une préoccupation.

V. Conclusions :

ARDIL remercie tous les partenaires qui continuent de lui faire confiance. Les populations bénéficiaires sont particulièrement à remercier car sans leur disponibilité et leur contribution tous les résultats atteints seront mitigés.

ARDIL remercie particulièrement les autorités administratives et celles des collectivités qui ne ménagent aucun effort pour faciliter les interventions de ARDIL.

ARDIL remercie l'ensemble des intervenants de la région qui dans une synergie d'actions contribuent à rehausser la qualité des prestations au niveau de la région.

ARDIL réitère son engagement, en tant que Association signataire d'Accord cadre à l'ensemble des acteurs.

Vivement une collaboration sincère entre tous les acteurs pour un développement harmonieux de qualité.

VI. Bilan financier : exercice 2009

Projets/Programmes	Partenaires	Prévision 2009	Recettes 2009	Dépenses	Balance	% Réal
PEF	CARE –Mali	70 251 755	70 251 755	70 251 755	0	100
Sous-total		70 251 755	70 251 755	70 251 755	0	100
PPT	CARE Mali	18 859 893	18 859 893	18 771 209	88 684	99,53
Sous-total		18 859 893	18 859 893	18 771 209	88 685	99,53
GOLDE	CARE-Mali	14 672 325	14 672 325	14 405 875	266 450	74
Sous-total		14 672 325	14 672 325	14 405 875	266 450	74
UNION EUROPEENNE	ARIANE	7 785 420	7 785 420	7 785 420	0	100
Sous-total		7 785 420	7 785 420	7 785 420	0	100
ACR	Solidaridad International Andalousia	5 400 000	5 400 000	3 170 703	2 229 297	59
Sous-total		5 400 000	5 400 000	3 170 703	2 229 297	59
Total Général		116 969 393	116 969 393	114 384 962	2 584 432	98

Financièrement ARDIL, sur une prévision de cent seize millions neuf cent soixante neuf mille trois cent quatre vingt treize, a reçu effectivement la totalité du montant.

Les dépenses au cours de l'année deux mil neuf sont de cent quatorze millions trois cent quatre vingt quatre mille neuf cent soixante deux francs soit 98 % de taux de réalisation.

Ci-joint le récapitulatif de la situation financière par projet/programme

ARDIL / PPT

RAPPORT FINANCIER DETAILLE

PERIODE DE : Décembre 2009

Cumul des fonds reçus du bailleur au début de la période (A)	18 859 893
Cumul des dépenses au début de la période (B)	18 714 938
Solde non justifié début période C = (A-B)	144 955
Avance reçue au cours de la période (D)	4 910 248
Dépenses de la période (E)	4 966 519
Solde non justifié fin période (F) = (C+D-E)	88 684

	NO pièces	RUBRIQUE BUDGETAIRE	Montant
			CFA
		Salaire du personnel	913 632
		Frais eau et électricité	31 852
70051	1	Salaire Issa Sissoko: Décembre 09	252 310
70051	8	Paieement ITS + TL (Issa) Décembre 09	20 820
70051	9	Paieement INPS I (Issa) Décembre 09	42 900
70052	1	Salaire Baba Maouloune Décembre 09	182 150
70052	8	Paieement ITS + TL (Baba): Décembre 09	8 030
70052	9	Paieement INPS (Baba) Décembre 09	26 400
70052	1	Salaire Mahamane Arsiké Décembre 09	178 538
70052	8	Paieement ITS + TL (Arsiké) Décembre	9 642
70052	9	Paieement INPS (Arsiké) Décembre 09	26 400
70055	1	Salaire Coordinateur :Décembre	85 400
70055	8	Paieement ITS + TL (Coord Exécutif) Déc 09	842
70055	9	Paieement INPS : Décembre	10 775
70061	1	Salaire Comptable: Décembre	63 168
70061	9	Paieement INPS (Adm- Comp) Décembre	8 140
70061	8	Paieement ITS + TL (Adm- Comp) Décembre	257
		FONCTIONNEMENT	418 347
		Frais eau et électricité	31 852
70095	10	Achat carburant	79 495
70093	10	Entretien moto	90 000
70098	7	Location bureau mois de Novembre	60 000
70066	10	Perdiem personnel technique	37 000
		Frais fournitures et photocopie	120 000
		Activités	3 634 540
		Appui à 25 OCB pr la form de leur mbres	3 634 540
		Total des dépenses	4 966 519

Arrêté ce présent état à la somme de: quatre millions neuf cent soixante six mille cinq cent dix neuf francs cfa

Préparé par:

Approuvé par:

RAPPORT FINANCIER DETAILLE - PROJET ACR

Période de	Octobre 2009 à 31 Décembre 2009
Cumul des fonds reçus du bailleur au début de la période (A)	5 400 000 CFA
Cumul des dépenses au début de la période (B)	1 220 143 CFA
Solde non justifié début période C = (A-B)	4 179 857 CFA
Avance reçue au cours de la période (D)	0 CFA
Depenses de la période (E)	1 950 560 CFA
Solde non justifié fin période (F) = (C+D-E)	2 229 297 CFA

RUBRIQUE BUDGETAIRE		Montant
		CFA
A2	A.II Construction	0 CFA
A31	A.III 1 Equipés	1 720 010 CFA
A31.01	EQUIPEMENT BUREAU	45 000 CFA
A31.02	MATERIEL du TERRAIN	15 000 CFA
A31.03	MOTOCYCLETTES	1 621 450 CFA
A31.99	Frais Procès verbal pour la perte des matériels envoyés de SIA	38 560 CFA
A32	A.III 2 Fournitures	0 CFA
A4	A.IV Personnel Local	0 CFA
A6	A.VI Voyages et séjours	542 850 CFA
A6.01	ESSENCE motos et tout terrain	42 000 CFA
A6.99	SANS CLASSER	500 850 CFA
A7	A.VII Fonctionnement	907 842 CFA
A7.02	MATERIEL de bureau Goundam	12 000 CFA
A7.03	CONSUMMATIONS électricité, téléphone, etc.	199 400 CFA
A7.04	ENTRETIEN VEHICULES	582 799 CFA
A7.06	Frais service de l'emploi pour la sélection des agents ACR	45 000
A7.99	SANS CLASSER - frais bancaires -	68 643 CFA
Total Général des Depenses		3 170 702 CFA

Arrêté ce présent état à la somme de: Trois millions cent soixante dix mille sept cent deux francs cfa

Préparé par:

Approuvé par:

ARDIL / GOLDE

RAPPORT FINANCIER DETAILLE

PERIODE DE : Décembre 2009

Cumul des fonds reçus du bailleur au debut de la periode(A)	14 672 325
Cumul des dépenses au debut de la période(B)	14 566 623
Solde non justifié debut periode C = (A-B)	105 702
Avance reçue au cours de la période (D)	2 258 611
Dépenses de la période (E)	2 097 863
Solde non justifié fin periode (F) = (C+D-E)	266 450

	NO pièces	RUBRIQUE BUDGETAIRE	Montant CFA
		PERSONNEL	
		Salaire du personnel	1 430 572
GOL01	3	Salaire Superviseur ONG: Décembre 09	241 576
GOL01	7	Paie INPS superviseur Novembre - Décembre 09	77 000
GOL01	6	Paie ITS +TL superviseur Décembre 09	12 024
GOL04	3	Salaire Coordinateur ONG: Décembre 09	69 614
GOL04	7	Paie INPS Coord: Novembre - Décembre 09	16 280
GOL04	6	Paie ITS +TL Coord Décembre 09	354
GOL09	3	Salaire Adm-Comp: Décembre 09	42 108
GOL09	7	Paie INPS Adm-Comp: Novembre - Décembre 09	10 318
GOL09	6	Paie ITS +TL Adm-Comp: Décembre 09	180
GOL02	3	Salaire ADC (4) Décembre	709 440
GOL02	15	Paie INPS ADC (4) : Novembre - Décembre 09	228 800
GOL02	6	Paie ITS + TL ADC (4) Décembre 09	32 880
GOL10	1	Perdiem personnel technique et pause	70 000
		3- FONCTIONNEMENT	697 291
GOL35	5	Achat carburant moto et traversée	96 750
GOL33	7	Entretien moto Novembre	75 000
GOL29	2	Frais eau et électricité	25 541
GOL60	4	Appui lancement PDSEC	400 000
GOL52		Frais bancaires	
		TOTAL	2 097 863

Arrêté ce présent état à la somme de : Deux million quatre vingt dix sept mille huit cent soixante trois

Préparé par

Approuvé par:

Consortium CAID-CARE-ARDIL / PEF

RAPPORT FINANCIER DETAILLE

PERIODE DE : Décembre 2009

Cumul des fonds reçus du bailleur au debut de la periode(A)	70 251 755
Cumul des dépenses au debut de la période(B)	54 845 465
Solde non justifié debut periode C = (A-B)	15 406 290
Avance reçue au cours de la période (D)	7 504 423
Dépenses de la période (E)	22 910 713
Solde non justifié fin periode (F) = (C+D-E)	0

	NO pièces	RUBRIQUE BUDGETAIRE	Montant CFA
		PERSONNEL	
		Salaire du personnel	7 264 878
		Primes Chef de fil: Novembre	694493
422	9	Paiement INPS 18,4% Chef de file: Novembre	92000
431	15	salaire Coord Regional: Novembre	489600
422	9	Paiement Coord Reg INPS 18,4% : Novembre	68080
431	15	Salaire Ex- Junior (6): Novembre	2927319
422	9	Paie INPS 18.4% Expert junior(6) Novembre	417036
431	15	Salaire Coord de Zone: Novembre	1271200
422	9	Paiement INPS Coord Zone 18,4% : Novembre	167992
431	15	Salaire Adm-Comptable : Novembre	603719
422	9	Paiement INPS Compt 18,4% : Novembre	61990
431	15	Salaire Secrétaire: Novembre	252436
422	9	Paiement INPS Secrétaire 18,4% : Novembre	30084
431	15	Salaire Gardien: Novembre	168045
422	9	Paiement INPS Gardien 18,4% : Novembre	20884
431	15	2. ACTIVITES TERRAIN	6 330 800
		Frais mission CCDP -PEF	734800
632	13	Paiement perlem	1318500
6181	4	Appui PDSEC Commune	1800000
632		Traversées	13000
6182		Atelier d'élaboration du plan des reseaux MIT	1800000
632		Etat des lieux	664500
632		3. FONCTIONNEMENT	9 315 035
		Paiement facture Energie	24282
6052		Achat fournitures	250900
6055	5	Frais photocopie	100000
6055	8	Frais téléphone	283015
6281	17	Location bureau	150000
6221	5	Frais carburant moto	224000
60532	10	Location moto	150000
6243	1	Entretien moto	70000
6243	2	Achat matériels de bureau	4280000
		Frais bancaire	2 500
631	22	Frais Administratifs	3 780 338
		TOTAL	22 910 713

Arrêté la présente à la somme de: Vingt deux millions neuf cent dix mille sept cent treize francs cts

Préparé par

Approuvé par:

ARDIL /ARIANE

RAPPORT FINANCIER DETAILLE

PERIODE DE : Juin 2008 - Novembre 2009

Cumul des fonds reçus du bailleur au debut de la periode(A)	7 168 703
Cumul des fonds reçus du bailleur au debut de la periode(A)	796 524
Cumul des dépenses au debut de la période(B)	3 441 785
Solde non justifié debut periode C = (A-B)	4 523 442
Avance reçue au cours de la période (D)	0
Depenses de la periode (E)	4 523 442
Solde non justifié fin periode (F) = (C+D-E)	0